



Fiches de collecte de renseignements dans le cadre du raccordement d'une installation de production photovoltaïque de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au réseau public de distribution BT géré par la SICAE

Nb de pages : 7

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	06/03/08	Création	
2	02/09/10	Prise en compte de l'arrêté du 31 août 2010 fixant les conditions d'achat PV, de la procédure de raccordement	

Résumé / Avertissement

Ce document indique les différentes fiches techniques à remplir par un demandeur dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation photovoltaïque de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au réseau public de distribution BT géré par la SICAE.

Les pièces à fournir dès cette étape sont, outre les présentes fiches de collecte :

- une copie du permis de construire ou du récépissé de déclaration préalable → voir page 2,
- une copie (éventuellement) du mandat → voir page 2,
- un schéma unifilaire (éventuellement) des installations, avec précisions d'accès → voir page 5,
- un (plusieurs) certificat(s) de conformité CEI ou NF EN (respect des émissions harmoniques) → voir page 7,
- un (plusieurs) certificat(s) de conformité (éventuellement) DIN VDE 0126 (ou DIN VDE 0126 1.1) → voir page 7.

Par ailleurs, la SICAE rappelle l'existence de son référentiel technique que vous pouvez télécharger sur le site Internet <http://www.sicae-precy.fr>. Si toutefois ce référentiel technique n'était pas disponible, il convient d'utiliser celui du distributeur EDF. Ce référentiel technique expose les dispositions réglementaires et les règles techniques complémentaires que la SICAE applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au Réseau Public de Distribution. Le catalogue des prestations décrit et tarifie les prestations de la SICAE qui ne sont pas couvertes par le tarif d'accès.

Fiche A : DONNEES GENERALES DU PROJET

DEMANDEUR

Nom du demandeur (société ou particulier)	
SIREN (si applicable)	
Nom de l'agence	
Adresse	
Code Postal – Ville - Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)*	
Téléphone :	Fax : e-mail :

Le Demandeur agit :	<input type="checkbox"/> pour son propre compte <input type="checkbox"/> en tant que mandataire du propriétaire de l'installation désignée ci-après (joindre la copie du mandat signé des 2 parties)
Fournir une copie du permis de construire ou le récépissé de la déclaration préalable ¹	Référence du document ² :

CERTIFICATION DES DONNEES

<i>Date :</i> <i>Nom – Prénom du Demandeur :</i>	<i>Signature :</i>
---	--------------------

¹ Si le permis de construire ou la déclaration préalable font l'objet d'une opposition dans les délais légaux, il est nécessaire de prévenir la SICAE

² Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier

Fiche A (suite) : DONNES GENERALES DU PROJET

PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION, au nom de qui sera établi le contrat (si différent du Demandeur)

Nom du propriétaire (société ou particulier)	
Code Postal – Ville - Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)*	
Téléphone : Fax : e-mail :	

Fiche A (suite) : DONNES GENERALES DU PROJET

SITE DE PRODUCTION

Nom ³	
SIRET (facultatif)	
Adresse	
Code Postal – Ville	
L'installation se trouve-t-elle :	<input type="checkbox"/> sur un site individuel ? <input type="checkbox"/> dans un immeuble collectif ?
Indiquer le Responsable d'Equilibre s'il est déjà connu (exemple : EDF Obligation d'achat)	

Référence du contrat permettant l'accès au réseau en soutirage (s'il y a lieu) de l'installation de production projetée ⁴	N° de contrat : _____ Puissance souscrite : _____ kVA Nom du titulaire : _____ A défaut, cocher : <input type="checkbox"/> site actuellement non raccordé au réseau
--	---

<input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une offre de raccordement au Réseau Public de distribution BT :	
<input type="checkbox"/> en vue de l'injection totale de la production <input type="checkbox"/> en vue de l'injection de l'excédent de la production (surplus, déduction faite de la consommation)	<input type="checkbox"/> comportant les deux options : injection de l'excédent ou injection de la totalité

OU

<input type="checkbox"/> Je souhaite que l'électricité produite soit entièrement consommée sur le site et l'installation de comptage supplémentaire est inutile ⁵
--

Date envisagée de mise en service ⁶	
--	--

Observations particulières	
----------------------------	--

³ Nom du site ou à défaut, nom du demandeur

⁴ A défaut de référence contractuelle, il s'agit de la référence client indiquée sur vos factures d'électricité pour cette installation

⁵ Il n'y a pas d'offre de raccordement dans ce cas et seule une convention d'exploitation organisera les modalités d'exploitation avec le Réseau Public de Distribution

⁶ Cette date est fournie à titre indicatif

Fiche B : CARACTERISTIQUES DU SITE

CARACTERISTIQUES DU SITE

<p>Puissance de production maximale nette livrée au réseau public → correspond à la puissance de raccordement en injection⁷</p>	<p><input type="checkbox"/> <u>cas général</u> : la puissance en kVA⁸ prise en compte pour le raccordement sera le minimum entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La puissance des panneaux photovoltaïques formulée en W crête (tableau ci-dessous) • Et la somme des puissances nominales des onduleurs en W (page suivante) <p><input type="checkbox"/> <u>autre cas</u> : en cas de puissance de production maximale nette livrée au réseau différente du cas général, indiquer la puissance qui sera injectée : kVA⁸</p> <p>Raison :</p>
<p>Description des panneaux photovoltaïques à installer</p>	<p>Surface prévue : m² Puissance de production totale : W crête</p>
<p>Type de raccordement au Réseau Public de Distribution souhaité</p>	<p style="text-align: center;">Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/></p>
<p>Information sur la position et l'accessibilité des onduleurs (exemple : dans pigeonnier, accès par fenêtre avec échelle ...)</p>	<p> </p>
<p>Schéma de l'installation de production (valable uniquement pour les installations disposant de batteries ou de plusieurs onduleurs)</p>	<p style="text-align: center;">Joindre un schéma unifilaire. Indiquer sur le schéma l'ensemble des unités de production, l'organe de couplage de chaque unité de production, l'organe de découplage du site, le raccordement des auxiliaires et les connexions éventuelles aux installations de consommation.</p> <p style="text-align: center;">Référence du document² :</p>

⁷ Cette puissance est déterminée par le demandeur à partir de la puissance nominale de fonctionnement des ouvrages de production installés

⁸ kVA=kW car injection à cos (phi)=1

Fiche B (suite) : CARACTERISTIQUES DU SITE

DESCRIPTION DES ONDULEURS

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Marque : Type : Puissance nominale : W Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Nombre :	Marque : Type : Puissance nominale : W Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Nombre :	Marque : Type : Puissance nominale : W Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Nombre :	Marque : Type : Puissance nominale : W Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Nombre :

Fiche B (suite) : CARACTERISTIQUES DU SITE

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
<p>Harmoniques</p> <p>Joindre un certificat⁹ de la conformité à la CEI ou à la NF EN (un certificat suffit part type) fourni par le constructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ CEI NF EN 61000-3-2 pour les appareils ayant un courant appelé inférieur ou égal à 16 A par phase ✓ CEI 61000-3-4 pour les appareils ayant un courant assigné supérieur à 16 A par phase ✓ NF EN 61000-3-12 pour les appareils ayant un courant appelé supérieur à 16 A et inférieur ou égal à 75 A par phase 			
Référence du document ² :	Référence du document ² :	Référence du document ² :	Référence du document ² :
<p>Protection de découplage interne à l'onduleur (cocher ci-dessous oui ou non)</p> <p>La protection de découplage est obligatoire en application de l'article 7 de l'arrêté du 23 avril 2008. Elle peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être intégrée à l'onduleur si celui-ci est conforme à la norme DIN VDE 0126 (avec dans ce cas une puissance inférieure ou égale à 4,6 kVA et un raccordement monophasé) ou DIN VDE 0126 1.1 (cocher la ou les case(s) « oui » suivant le type) ; ou • en être indépendante, dans ce cas elle sera de type B.1 (cocher la case « non » suivant le type). 			
<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Joindre la preuve⁹ de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1</p> <p>Référence du document² :</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Joindre la preuve⁹ de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1</p> <p>Référence du document² :</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Joindre la preuve⁹ de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1</p> <p>Référence du document² :</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Joindre la preuve⁹ de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1</p> <p>Référence du document² :</p>
<p>Non <input type="checkbox"/></p> <p>Référence (marque/modèle) de la protection B1 retenue :</p>			
<p>Existence d'un stockage d'énergie</p> <p>Si oui, détail du dispositif de stockage de l'énergie par batteries :</p>		<p>Nombre de batteries : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Capacité totale de stockage : kWh</p>	

⁹ La preuve de la conformité devra être fournie au Distributeur au moyen du certificat de conformité du constructeur concernant chacun des appareils mis en œuvre, rédigé suivant la trame au format de la norme NF EN ISO/CEI 17050-1